



BONNE ANNEE 2011

EDITORIAL

Généralement, les impératifs d'une bonne gouvernance, pour toute entreprise, la somment de faire son bilan à la fin de chaque année. En effet, il est légitime et de surcroît indispensable pour notre agence, de présenter les comptes; mais à qui en priorité? À la tutelle? Au Conseil d'Administration? Aux acteurs de l'eau? Au Comité du Bassin hydrographique? En réalité il y a plusieurs types de comptes: le physique, le moral et le financier. Mais il y en a un autre qu'on ne peut ni comptabiliser, ni étayer par des chiffres, car abstraction faite de toute considération pragmatique, voir matérialiste, ce type de compte, est proche de quelque chose qu'on appelle la satisfaction morale. Et à mon sens, toute la question est là!

Par conséquent, laissons aux vrais comptables, faire les comptes et aux responsables, rendre les comptes à qui de droit.

Sur ce, je vous dis bonne année 2011.

Abderrazak KHADRAOUI
DG/ABH Sahara
E-Mail: khad044@yahoo.fr

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE INAUGURE DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES À OUARGLA



Le Président de la République a inauguré le 26 octobre 2010, des infrastructures hydrauliques d'une importance capitale pour la vie quotidienne des Ouarglis. La mise en service de la station de traitement des eaux usées, va mettre fin définitivement aux conséquences néfastes sur l'environnement, provoquées par la remontée des eaux de la nappe phréatique. Une fois épurées, les eaux usées seront réutilisées pour l'irrigation. Quant à la seconde contrainte liée à la qualité des eaux destinées à l'Alimentation en Eau



Potable, qui se distingue par une teneur relativement chargée en sels, elle va très bientôt trouver une solution et ce, avec la réalisation de neuf stations de

déminéralisation situées au chef lieu de la wilaya et dont le Président a effectué le lancement des travaux. Ces neuf stations viendront s'ajouter à celle de la ville de Touggourt dont la capacité est de 30 560 m³/jour. Il est à préciser, que la capacité de ces stations, varie entre 3 000 et 27 000 m³/jour et une capacité totale de 70 500 m³/jour d'eau traitée. ●



Sous le Haut patronage de Monsieur le Ministre des Ressources en Eau un Col-

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA FOGGARA MI-AVRIL 2011 À ADRAR

loque international sur la Foggara sera organisé à la mi-avril 2011, avec le concours de l'UNESCO, du Programme Hydrologique International (PHI) et de l'Académie Française de l'Eau. Il offrira ainsi une opportunité aux spécialistes et experts nationaux et étrangers de se rencontrer autour de la thématique des "sys-

tèmes de captage traditionnel (foggara)." La participation d'experts étrangers apportera sans nul doute, la richesse de résultats expérimentaux enregistrés dans les autres pays, pour mieux protéger et préserver ce monument ancestral et culturel, datant du X^e et XI^e siècle. Cette rencontre sera également, l'occasion de discuter de

l'opportunité de la création d'un observatoire de la Foggara ou d'un Centre Régional des Anciennes Infrastructures Hydrauliques (CRAIH), de fixer ses missions, son organigramme et d'élaborer une ébauche de programme, lui permettant de projeter ses ambitions au niveau national et international. ●

L'ALGERIE ELUE MEMBRE DU CONSEIL EXECUTIF DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DES QANATS, EN IRAN SOUS L'EGIDE DE L'UNESCO

La participation du Directeur Général à l'atelier sur les anciennes infrastructures hydrauliques, organisé par le Centre Iranien des Qanâts, sous les auspices de l'Unesco, a été marquée par la présentation d'une communication en présence des participants, venants d'une quinzaine de pays, ainsi que la projection d'un court métrage documentaire sur la "foggara" et la distribution de brochures, de dépliants de CD et DVD.

La participation du DG de l'agence, à la troisième session du Conseil d'Administration du Centre Internatio-



nal des Qanâts (ICQHS), avait pour objectif de faire évoluer le statut de l'Algérie au sein de cette institution, de simple observateur à celui de membre permanent du Conseil. En effet, après le traditionnel discours sur les objectifs et l'opportunité de la demande d'adhésion de l'Algérie, un débat a été engagé entre les différents membres à la suite de quoi, l'adhésion de l'Algérie a été unanimement acceptée en tant que membre à part entière du Conseil. ●

CREATION PROCHAINE D'UN OBSERVATOIRE SUR LA FOGGARA A ADRAR



La création d'un observatoire sur la foggara est opportune et se justifie par le manque de prise en charge sérieuse d'études techniques, historiques, hydrauliques, socio-économiques etc. Cette indispensable institution sera le centre névralgique de la coordination entre les différents acteurs, liés de près ou de loin à cette infrastructure. Plusieurs projets d'études et d'expérimentation sont actuellement en cours de réalisation dans la région par de nombreux orga-

nismes nationaux et étrangers. Dans cette optique, la création d'un Centre National à Adrar, dépendant directement de l'Agence de Bassin Hydrographique Sahara, avec des moyens humains et matériels appropriés et un plan d'actions étalé dans le temps, permettra de combler le vide structurel et de régler définitivement le dysfonctionnement organique et le manque flagrant de coordination intersectorielle observés. ●

ORGANISÉE PAR L'UNESCO-PHI ET L'ACADÉMIE FRANÇAISE DE L'EAU

L'AGENCE PRESENTE A LA CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES RESSOURCES EN EAU TRANSFRONTALIERES

Suite à l'invitation du Directeur Général, de l'ABH-Sahara par l'Unesco-PHI et l'Académie Française de l'Eau à la conférence Internationale sur les aquifères transfrontaliers, qui s'est déroulée du 6 au 9 décembre 2010 au siège de l'Unesco à Paris, des actions dans ce cadre ont été entreprises durant et en marge de cette manifestation.

En effet, la contribution de l'agence à la conférence a consisté en la présentation d'une communication sur le thème de la rencontre, la projection en plénière d'un film documentaire sur la foggara dans la région du Touat et Gourara et la distribution de documents, CD et DVD sur l'eau en Algérie. Il est à rappeler, qu'un des objectifs de la



conférence est de présenter une mise à jour de l'inventaire des aquifères transfrontaliers dans le monde. Cette rencontre, qui a rassemblé les principaux experts en la matière a permis d'aborder de nouveaux concepts, approches et technologies, afin de traiter les problèmes relatifs aux aquifères transfrontaliers, dans différents contextes, dans les pays développés et en voie de développement. ●

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE



Une réunion du Conseil d'Administration de l'Agence s'est tenue, le 20 octobre 2010 au siège de l'ABH Sahara. L'ordre du jour a porté essentiellement sur la pro-

position de création de délégations régionales de l'agence dans le bassin, l'étude et l'approbation de la convention collective, l'étude du nouveau organigramme et la proposition relative à la location de bureaux au profit de l'agence.

Tous les points prévus à l'ordre du jour ont été discutés et à l'issue des travaux, des résolutions ont été prises et concernent principalement, l'approbation de l'installation d'antennes régionales, en l'occurrence, celles de Bechar et de Tamanrasset et ce, en sus de celle de Biskra qui est opérationnelle, de même que l'acceptation de la location de nouveaux locaux au profit de l'agence. Quant au point ayant trait au nouveau organigramme de l'agence, ce dernier a été ajourné et ce, en attendant des informations complémentaires de la tutelle. ●

ETUDES TECHNIQUES RÉALISÉES PAR L'AGENCE DURANT L'ANNÉE 2010

Elaboration des cartes des zones homogènes de mise en valeur hydro-agricole



Deux cartes de zones homogènes de mise en valeur ont été élaborées sur l'ensemble du territoire du Sahara septentrional, dont l'objectif est de mettre à la disposition des utilisateurs potentiels, des documents pouvant servir de base à toute planification régionale. Ces documents cartographiques mettent en évidence à partir d'une

classification agropédologique, les différentes zones de mise en valeur. Ainsi, que les caractéristiques des sols, leurs contraintes de mise en valeur respectives, les travaux d'amélioration, de même qu'une proposition générale d'orientation culturale. En sus de ces informations techniques, chaque région est mise en relief par un certain nombre de données sur les ressources en eau notamment, souterraines (potentialités en eau, volume pouvant être utilisé par année, les superficies à mettre en valeur en fonction des besoins en eau des cultures). ●

Redevance en eau: Inventaire des points d'eau sur l'ensemble des régions sahariennes

L'étude a permis de procéder au diagnostic des ouvrages de prélèvement d'eau (fourrages, puits, sources) dont l'objectif est de mettre en place un système de comptage adéquat. Cette étude entre dans le cadre de la redevance de l'eau à titre onéreux du domaine public hydraulique, à usage industriel, touristique et de services et ce, en vue d'installer des compteurs d'eau, conformément à la réglementation en vigueur.

Ceci permettra de procéder au comptage réel et d'éviter au maximum les conflits engendrés par la tarification au forfait. Pour ce faire, des enquêtes sur



sites ont été réalisées en vue de déterminer et de préciser les caractéristiques de l'ensemble des points d'eau, indispensables à la mise en place d'un système de comptage adéquat. ●

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE VULGARISATION À L'ÉCONOMIE ET À LA PRÉSERVATION DE L'EAU

Le programme de communication réalisé durant l'année 2010, s'articule principalement autour des actions de sensibilisation et de vulgarisation, avec divers supports pédagogiques et audiovisuels. En effet, pour toucher le maxi-

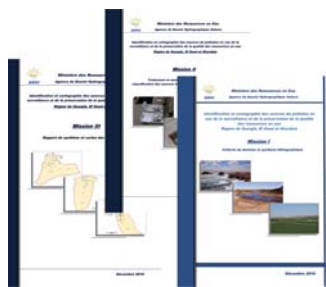
mum de citoyens, plusieurs supports ont été utilisés: dépliants, affiches, radios locales. Pour chacun de ces supports, un message clair a été élaboré. L'idée maîtresse étant de toucher le large public.

Les actions entreprises

durant l'année 2010 sont principalement les suivantes: - Classes d'eau et supports pédagogiques. - Visites d'infrastructures hydrauliques.- Etablissement de livrets scolaires, dépliants informatifs.- Emissions radiopho-

niques, rencontres de sensibilisation. - Supports de communication. - Panneaux publicitaires. - Lettres aux usagers.- Affiches publicitaires et films courts métrages sur les activités de l'agence. ●

IDENTIFICATION ET CARTOGRAPHIE DES SOURCES DE POLLUTION DANS LES WILAYA DE OUARGLA, EL OUED ET GHARDAÏA

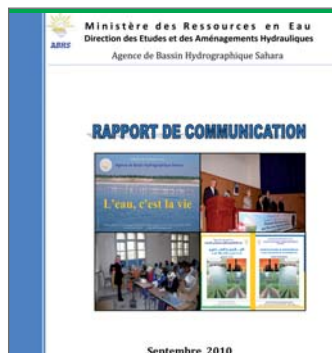


Cette étude a pour but, d'identifier et de cartographier les différentes sources de pollution en vue de la surveillance et de la préservation de la qualité des ressources en eau, notamment souterraines. L'objectif étant de mettre en évidence les zones polluées, susceptibles de causer une dégradation de la qualité des eaux dans les régions sahariennes. Le territoire de l'étude regroupe les wilayas de Ouargla, El-

Oued et Gharadaïa, qui font partie du bassin du Sahara septentrional, considérées comme zones d'intenses activités agricoles et industrielles, notamment pétrolières.

La méthodologie suivie, prévue dans le cahier de charges, consiste à collecter et exploiter toutes les données disponibles sur les activités relatives aux sources de pollution et également de procéder à des enquêtes sur sites en vue de vérifier, de compléter et de valider les données recueillies. La finalité de cette étude est d'établir un rapport de synthèse et l'élaboration d'une carte de sources de pollution. Cette carte fera ressortir l'ensemble des zones menacées par des risques de pollution. ●

INVENTAIRE DES POINTS D'EAU À USAGE AGRICOLE - RÉGION DE OUARGLA, EL OUED ET GHARDAÏA



L'étude d'inventaire des ouvrages de prélèvement d'eau (forages, puits et sources) du domaine public hydraulique exploités à usage agricole couvre le territoire des wilayas de Ouargla, El Oued et Gharadaïa (faisant partie du bassin du Sahara septentrional).

C'est une enquête administrative auprès des structures productrices de données, complétée par

une enquête de terrain, sur quelques sites représentatifs. A la fin de ces deux phases une synthèse sera élaborée. Elle sera accompagnée d'une cartographie réalisée grâce au Système d'Information Géographique (SIG) qui permettra de localiser l'ensemble des points de prélèvements et leurs caractéristiques techniques (profondeur, débit, niveaux statique et dynamique, nature et type de l'aquifère, volume prélevé annuellement), ainsi que les spécifications de leurs équipements: (type de la pompe, débit, durée, diamètre de la conduite etc...). Ces informations sont couplées aux superficielles respectives par commune en relation avec les volumes d'eau soutirés. ●

LES MEMBRES DE LA DIRECTION DU CLUB VERT DE L'ÉCOLE MED TIMERNI DE TOUGGOURT VISITENT L'AGENCE



Madame, la Ministre de la Culture et Monsieur le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, entourés par les élèves du «club vert»



Monsieur, le Ministre des Ressources en Eau, au milieu des élèves du Club vert de Touggourt, à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'eau, organisée au siège de l'ONA à Alger.

Cette association dénommée «club vert» a été créée à Touggourt, en mai 2005 par un décret interministériel entre le Ministère de l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire, elle a pour but de contribuer en milieu éducatif oasien à revaloriser le développement durable. Ce club est

dirigé par des enseignants bénévoles, qui pour seuls moyens, ont leur volonté, leur amour et leur persévérance. L'enthousiasme de ces enseignants volontaires a pris le pas sur les conditions difficiles spécifiques aux régions du Sud du pays. Disposant de moyens modestes, voir inexistantes, les membres de ce club ont sillonné

plusieurs régions du territoire en vue de sensibiliser les jeunes écoliers, aux notions de développement durable, de gouvernance et à la protection de l'environnement. Cette louable initiative est à encourager dans une optique d'émulation et ce, à l'instar de la consécration qu'elle a reçue auprès de plusieurs personnalités du pays. ●